

Ecole Maternelle Jean Moulin
Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 10 février 2015

Etaient présentes :

- Madame Dauchez : Directrice
- Madame Habert-Dupuis : Conseillère Municipale
- Mesdames Bossard, Dévarieux-Le Moing : enseignantes
- Mesdames Blanzat, Chiari-Dahoub : parents élus FCPE
- Madame Descout : parent élu PEEP

1) Désignation du secrétaire de séance

Mathilde Bossard

2) Approbation du CE du 06/11/2014

CE approuvé

3) Poste d'ATSEM en attente

Concernant le demi-poste d'ATSEM, un avis négatif a été rendu pour des questions budgétaires. La mairie va resoumettre le dossier dans les deux semaines à venir. Les enseignantes soulèvent une situation difficile en classe avec 3 ATSEM pour 5 classes.

4) Ménage

Un nouveau directeur d'exploitation est arrivé chez le prestataire Sud Service, depuis trois semaines, avec qui un dialogue est possible car la situation est devenue « déplorable ».

Une opération coup de poing (proposée par ce nouveau directeur) a été menée dans les écoles mais n'a pas fonctionné. Par contre les toilettes ont été décapées. Le prestataire s'est engagé, pendant les vacances de février à remettre en état les écoles de Saint Germain (grand nettoyage).

5) Restauration scolaire : distribution du fromage en début de repas

Demande des parents d'élèves

Quand il y a du fromage le personnel peut le servir en entrée

Le prochain comité des menus aura lieu le 20/03/2015 à 14 heures.

6) Nouveau mobilier dans la classe 3 et demande pour la classe 2

La classe 3 bénéficiera d'un nouveau mobilier pour la rentrée 2015, le catalogue sera présenté à la directrice de l'école prochainement.

Néanmoins pas de crédit pour la classe 2.

Remerciements de l'équipe enseignante pour les bancs neufs livrés en décembre.

7) TAP

Les projets sont visibles sur le portail internet de la ville.

Les parents d'élèves proposent de mettre un mot dans les cahiers des élèves ou des affichages dans l'école pour tenir les parents informés sur les projets faits pendant les TAP.

Le matériel de motricité peut être utilisé pendant les TAP s'il n'y a pas de dégradation.

Le ressenti des TAP, des parents et des enseignantes est globalement positif. Quelques parents soulignent la plus grande fatigue des enfants avec les nouveaux rythmes scolaires.

Mme Habert-Dupuis rappelle qu'il y aura permutation des jours courts (mardi et vendredi pour notre école) l'année prochaine.

8) Plan Vigipirate

Position de l'Education Nationale : nous sommes toujours sous le plan Vigipirate attentats. Il y a un filtrage des personnes qui entrent dans l'école, le portail est fermé à l'heure. Les jours de TAP, une personne est présente à l'ouverture des portes pour laisser entrer les parents de l'école maternelle qui viennent chercher les enfants qui terminent à 15h00. C'est Mme Dauchez qui est au portail.

Dès le jeudi 7/01/2015 la mairie a installé des barrières aux abords de l'école pour éviter le stationnement des voitures. Nous avons ainsi noté, que moins de véhicules se stationnaient devant l'école.

Les parents proposent de faire des mots dans les cahier de liaison pour rappeler qu'il est interdit de stationner devant l'école et que la rue est un sens interdit.

La mairie propose de rappeler la vigilance de tous en début d'année.

Sorties

Seules les sorties à proximité de l'école sont autorisées (bibliothèque, gymnase, piscine). Elles doivent être validées par la Directrice et comporter un nombre suffisant d'adultes pour l'encadrement.

Les sorties à l'extérieur de la ville ne sont pas autorisées systématiquement.

Chaque demande est soumise à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, étudiée et validée au cas par cas.

9) Bilan de la fête de l'école

Chaque année la somme récoltée est réinvestie fin juin ou début septembre, pour la rentrée suivante. Les 1150 euros recueillis (un état financier des dépenses et des recettes sera remis aux parents élus avec le compte-rendu) ont permis d'acheter du matériel de motricité, des pièces de rechange pour les tricycles, des jeux pédagogiques pour chaque classe, des imagiers oralbums..

Rappel sur le fonctionnement de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire est régie par un organisme : l'OCCE qui vérifie et valide les comptes de l'école.

Elle permet de financer les sorties scolaires, les intervenants dans l'école (auteur, conteuses, spectacles, animation duplo), les fêtes diverses, le matériel pour les divers décroissements...

Mme Dauchez rappelle que la participation financière des parents n'est pas obligatoire.

10) Actions liées au projet d'école

- Décloignement MS et GS sur les ombres et la lumière : projet sur 5 semaines, 1 atelier différent par groupe. 5 groupes : 3 travailleront sur les expériences scientifiques, 1 sur la transparence et 1 sur les nuances.
- Spectacle dans l'école d'ombres et lumières d'après les albums de Claude Boujon, le 31/03/2015.

- Fête du printemps : le 17/04/2015, sur le thème des astres solaires. Le déguisement sera fabriqué dans les classes.
- Conteuses dans l'école : association qui intervient sur l'école. Le thème retenu cette année : la nuit, la lumière.
- Chorale : depuis janvier, les PS ont intégré la chorale. Il y a 2 groupes : 1 de 9h à 9h 30 et le deuxième de 9h30 à 10h00.
- Le décloisonnement GS /CP a eu lieu avant les vacances de Noël et aura lieu pendant les périodes 4 et 5.

11) Fêtes de l'école

- La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 12/06/2015 : réunion à prévoir avec les parents d'élèves élus.
- Une demande pour le gymnase des Lavandières à été faite pour le spectacle de fin d'année pour le samedi 27/06/2015.

Date du prochain conseil d'école le lundi 08 juin 2015 à 19 heures.

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance

Christine DAUCHEZ

Mathilde BOSSARD